



Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi 8h-12h/13h30-17h30

Mercredi 13h30-17h30

Jeudi, vendredi 8h-12h/13h30-17h30

Samedi 10h-12h

Adresse: 318, rue du Bourg

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet: www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE:

info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél.: 04 79 59 60 85 Fax: 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL:

accueil@saint-julien-montdenis.com

E-MAIL SECRETARIAT:

sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE:

Horaires de permanence: Jeudi 9h30-11h Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09 Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

SERVICE TECHNIQUE:

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : $04\,79\,59\,65\,55$ ou $06\,61\,72\,83\,59$ e-mail :st@saint-julien-montdenis.com ou

jlst@saint-julien-montdenis.com

SOREA: Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège

sorea

de la SOREA zone du pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 18h

ADRESSE : Zone du Pré de Pâques 73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél: 04 79 64 02 11 FAX: 04 79 83 20 77

Site: www.sorea-maurienne.fr Email: accueil@sorea-maurienne.fr

TRANSPORTS:

Ligne régulière de bus les mardis, mercredis et samedis

le matin et l'après-midi

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou sur le site www.cœurdemaurienne.com

ADMR:

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél 04 79 56 37 35

POLICE MUNICIPALE:

Noémie Milleret 06 89 31 87 79 pm@saint-julien-montdenis.com

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture lundi (16h30-19h) mercredi (9h-11h 30/16h30-18h30)

Horaires d'ouverture lundi (16h30-19h) mercredi (9h-11h 30/16h30-18h30)				
Ecole primaire	Médecin	Gendarmerie		
Tél 04 79 59 62 92	Tél 04 79 59 67 59	Tél 17		
Ecole maternelle	Pharmacien	Samu		
Tél 04 79 59 61 61	Tél 04 79 59 64 83	Tél 15		
Services religieux En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64		Pompiers Tél 18		

Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h) vendredi (8h30 - 11h45)

Communauté de Communes Syndicat de Pays de Maurienne

Tél 04 79 64 12 48

ONF Tél 04 79 59 61 49

Cœur de Maurienne Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21

Sittom déchetterie Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)

Édito



Malgré tous les vœux que nous ne manquerons pas de prononcer en ce début janvier, l'année 2013 qui commence ne sera pas une année facile et nous le savons tous. La crise ne se résout pas car ce n'est pas une simple crise mais une mutation profonde des équilibres économiques et géopolitiques

mondiaux. Nous avons une place dans le monde de demain mais ce ne sera pas celle d'hier! D'autres puissances, dites du tiers monde avant-hier, dites émergeantes hier sont aujourd'hui émergées et c'est tant mieux! Chaque pays et chaque peuple a droit à sa part de progrès et de bien être. Le défi pour notre pays est de rester un pays moderne, ouvert, novateur, imaginatif, créatif, bref intelligent au sens de la capacité à s'adapter à la situation nouvelle qu'entraîne cette profonde mutation. A défaut, le risque existe que notre pays devienne une puissance « immergeante »!

Pour autant nous avons un devoir d'optimisme et de confiance, même et surtout dans les moments difficiles et c'est armés de cet optimisme et de cette confiance que nous aborderons cette nouvelle année et ses défis.

Nous allons tout d'abord écrire une nouvelle page de l'histoire industrielle de notre vallée avec le retrait maintenant affirmé de Rio Tinto du site de Saint-Jean-de-Maurienne. Nous nous battrons jusqu'au bout pour optimiser au maximum les conditions de reprise du site comme nous nous sommes battus sur le dossier de l'énergie avec des avancées notables qui améliorent aujourd'hui les chances d'une reprise. Nous nous battrons pour conserver le LRF (laboratoire de recherche) et ses synergies stratégiques avec le site industriel.

Nous allons également écrire une nouvelle page de l'histoire de notre vallée, de ses infrastructures et de ses grands chantiers avec les avancées récentes sur le grand chantier du Lyon /Turin ferroviaire. Nous nous sommes préparés depuis longtemps aux importantes opportunités mais aussi aux immanquables difficultés que génèrera ce chantier hors norme.

Rien n'est gagné mais rien n'est perdu, notre avenir nous appartient et nous le construirons ensemble Mes cher(e)s administré(e)s je vous souhaite le meilleur des possibles pour cette nouvelle année 2013

> Sincèrement vôtre Le maire, Marc TOURNABIEN

SOMMAIRE

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Projet Comcom
Page 6	La flore
Page 7	Urbanisme
Page 8 à 9	Les travaux
Page 10 à 11	Etat civil
Page 12 à 24	Les associations
Page 25 à 27	Les écoles
Page 28 à 29	Histoire
Page 30	Nouvelles entreprises
Page 31 à 35	Les brèves

Magazine semestriel édité par la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication Marc Tournabien, Maire Rédaction

> Le conseil municipal Crédit photos

Photothèque mairie

Conception Impression

L'atelier "DIAPH" - www.diaph-atelier.com



Tirage 1000 exemplaires Imprimé sur papier recyclé avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis 318, rue du Bourg 73870 Saint-Julien-Montdenis Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal au 2ème semestre 2012

Le 19 juillet 2012

Le conseil approuve :

- les délibérations du CCAS présentées par M Marcel BOCHET :
- * le traiteur Carraz est retenu pour le repas des anciens,
- * information plan canicule,
- la modification des statuts de la CCCM suite à l'intégration de la piscine dans les biens communautaires (les enfants de Saint-Julien-Montdenis iront désormais à la piscine de Saint-Jean-de-Maurienne),
- les avenants concernant le marché des travaux pour l'Espace Sportif et Culturel pour un montant de 50 410, 14€ TTC et autorise M le Maire à signer les avenants et toutes les pièces nécessaires à leur réalisation.

Le conseil autorise M le Maire :

- à établir une convention avec M et Mme BORJON Aimé pour une servitude de passage sur la parcelle n° 225 section G au lieu-dit les Plantées, cette servitude sera établie à titre gracieux, les frais notariés étant à charge de la commune,
- à acquérir au nom de la commune 2 parcelles à Villardclément pour continuer à obtenir la maîtrise foncière du merlon.

Le conseil accepte les termes de la convention entre France Télécom et la commune de Saint-Julien-Montdenis fixant les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation des travaux d'aménagement du réseau de télécommunications et de mise à disposition de France Télécom des ouvrages de génie civil au quartier du Costerg ainsi que les termes du contrat fixant les modalités d'entretien et de gestion et d'utilisation par France Télécom de ces installations.

Après délibération le conseil décide :

- de vendre à Mme Pasquier Emilie la totalité de la parcelle n°943 section C ainsi que la partie destinée à la vente de la parcelle n°944 section C(après division) pour un montant de 13 000€.
- de modifier le paragraphe 2 de l'article 4 du règlement du service d'eau potable afin que chaque logement d'un immeuble soit doté d'un compteur.

Le 27 septembre 2012

<u>Le conseil approuve</u> : les deux délibérations du CCAS proposées par M Marcel BOCHET :

- proposition d'un bon de chauffage de 163€ pour les personnes de plus de 70 ans et sous certaines conditions,
- proposition d'une allocation de 250€ pour une famille monoparentale en difficulté de Saint-Julien-Montdenis.
 Le conseil accepte :
- la proposition de M le Maire concernant des avenants pour un montant de 5 829,35€HT pour l'espace sportif et culturel,

- la délibération permettant à M le Maire de signer les marchés d'un montant maximum de 50 000€ et les avenants à 5% du montant du marché concerné et ce dans le cadre des crédits inscrits au budget.
- l'acquisition de la maison BELLINI proposée par M le Maire pour un montant de 24 000€,
- après délibération, de modifier le tableau des emplois permanents de la commune à dater du 1er août 2012 suite à des modifications de statuts (les rédacteurs principaux deviennent des rédacteurs territoriaux de 2ème classe) et d'adopter à titre transitoire le maintien de leur régime indemnitaire,
- l'implantation par le RTM d'un pluviomètre à Montdenis ainsi qu'une sonde mesure du tirant d'eau sur le pont du St Julien et autorise M le Maire à signer la convention avec le RTM.
- l'adhésion de la commune à la fédération AFP des deux Savoie et à la société d'économie alpestre pour 2012/2013,
- les nouveaux tarifs de location des salles communales, ceux-ci ont été préparés par une commission.

Le conseil donne à l'unanimité :

- un avis favorable à l'arrêté préfectoral proposant l'intégration des communes de Montricher-Albanne et Pontamaffrey à la CCCM,
- $\mbox{-}$ son accord de création de FIBREA , filiale de SOREA pour gérer la fibre optique.

Le conseil autorise M le Maire à demander une subvention de 9 000€ au ministère des sports et de la jeunesse dans le cadre de la rénovation des équipements sportifs de la commune et à vendre une parcelle isolée de 334m2 à la CCCM dans le cadre de l'extension de la zone du Pré de Pâques.

Le 31 octobre

Le conseil autorise M le Maire :

- à réaliser la vente avec M FERRI et Mme COLDEFY du lot n°4 du lotissement « Le Clos des Vignes II » de 551m2 pour un montant de 42 834, 74€ et celle avec M GARIBALDO des parcelles cadastrées n°846, 2014, 2017, 2811, section G au lieu-dit « A Bardel » d'une surface de $639m^2$ au prix de 39 000€ , le bornage des parcelles étant maintenant réalisé(ces frais sont à la charge de la commune) ,
- à lancer une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour acquérir un terrain cadastré n°467 section C nécessaire au SIRTOMM pour stocker des déchets inertes provenant de la déchèterie.

Projets Com-Com

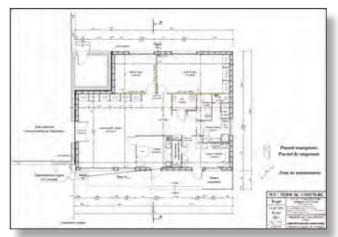
Projet d'extension, ZAC du Pré de Pâques





La communauté de commune Cœur de Maurienne qui porte la compétence développement économique, finalise en 2013 le projet d'extension de la zone d'activité du Pré de Pâques. Une fois la maîtrise foncière acquise, débuteront les travaux de construction d'une voirie longue de 500m qui desservira de nouvelles plateformes viabilisées qui seront mises à la disposition des entreprises candidates à l'installation sur notre territoire. Saint-Julien-Montdenis et la communauté Cœur de Maurienne poursuivront ainsi leur développement.

Jardin d'éveil





A la demande de la commune de Saint-Julien-Montdenis la communauté de commune Cœur de Maurienne porte un projet de création d'un jardin d'éveil en extension de notre école maternelle.

Ce projet de création d'une structure destinée spécifiquement à l'accueil des enfants de deux ans et qui a obtenu le 15 novembre dernier un avis favorable de la commission des aides collectives de la caisse d'allocation familiale devrait ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 2013.

Plan glisse:

Après plusieurs années, à la demande des élus de notre commune et grâce à la Communauté de communes Cœur de Maurienne les enfants de notre école élémentaire vont renouer cet hiver avec la pratique du ski alpin. A travers un large partenariat établi par la CCCM avec différentes stations de ski, avec les remontées mécaniques, les écoles de ski et les loueurs de matériels nos enfants pourront profiter du « plan glisse » 2013 et pratiquer le ski alpin sur deux cycles de quatre journées scolaires complètes. L'opportunité pour tous les enfants d'une classe d'âge de s'initier ou de se perfectionner dans ce sport emblématique de notre vallée.

Vin'Alp:

Cœur de Maurienne investit également en 2013 à Saint Julien dans l'environnement et la solidarité. Porteuse du projet Vin'Alp, la communauté de communes a recruté l'association d'insertion Solid'Art pour remettre en valeur les anciens vignobles devenus des friches situés à l'amont du canal EDF aux lieux dits « Babylone » et «Crêt du Claret ». En 2013 ce sont plus de 1500 pieds de vignes qui seront plantés représentant plus de 130 variétés différentes.

La flore



Texte et photos : Guillaume Collombet (www.guillaumecollombet.com)

Quand l'automne s'étale le long des versants, les arbres arborent leurs couleurs vives.

Chaque espèce possède ses teintes, qui sont parfois variables selon la météo.

Mais au milieu d'une clairière, un vieil arbre semble briller de mille feux.

On raconte que cet arbre accumule tout l'or des rayons du soleil pendant l'été, pour nous le restituer à l'automne.

Cet arbre est le seul conifère à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois aux teintes rougeâtres est l'un des plus résistants que nous ayons en France pour faire du mobilier extérieur. Avec ses aiguilles tendres et son faible couvert végétal, il laisse passer assez de lumière au sol pour que les fleurs puissent pousser. Nous pouvons alors faire des



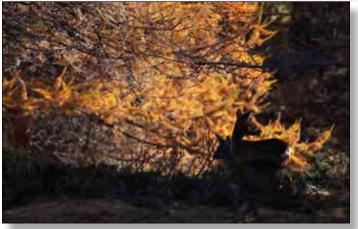
Le saviez-vous?

Le plus gros mélèze d'Europe se trouve sur notre commune voisine : Montricher-Albanne. Agé de plus de 600 ans, il fait 6,40 m de circonférence et 29 m de haut !

cultures agricoles (agroforesterie) ou de l'élevage (sylvo-pastoralisme), tout en étant dans un milieu forestier.

Cet arbre, c'est bien sûr le mélèze!





Urbanisme

Urbanisme

Quelles démarches, pour quels travaux?

Vous désirez faire des travaux : rénovation,aménagement, construction,..... voici les démarches à effectuer.

<u>Déclaration préalable</u>:

Formulaire utilisé pour déclarer des aménagements, des constructions ou travaux soumis à permis de construire.

Une déclaration préalable est exigée pour les constructions ou travaux suivants :

- ⇒ constructions ou travaux qui créent entre 5m2 et 20 m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20m2 peut être porté à 40 m2, toutefois entre 20 et 40m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol un permis de construire est exigé si après réalisation des travaux, la surface totale du bâtiment ou l'emprise au sol dépasse 170m2.
- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (fenêtres, portes, volets, panneaux solaires, réfections toitures, fenêtres de toit......)
- ⇒ travaux de changement de destination d'un bâtiment même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.

Le dossier doit être déposé en mairie en double exemplaire.

Permis de construire:

Un permis de construire est exigé dès que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ⇒ ont pour effet de créer une surface plancher ou emprise au sol supérieure à 20m2 si après l'extension la surface atteint 170m2,
- ⇒ ou ont pour effet de créer une surface plancher supérieure à 40m2,
- ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment quand ces travaux

s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant de constructions nouvelles, le permis de construire est exigé dès 40m2 de surface plancher ou d'emprise au sol.

<u>A noter</u>: recours à architecte obligatoire pour toute construction de surface plancher ou emprise au sol supérieur à 170m2.

<u>Modification permis de construire</u> <u>en cours de validité</u> :

Le bénéficiaire d'un permis de construire en cours de validité peut apporter des modifications à son permis initial dès lors que celles-ci sont mineures. Cette demande peut-être déposée à tout moment dès l'instant que la déclaration d'achèvement des travaux n'a pas encore été délivrée.

Travaux concernés:

- modification aspect extérieur du bâtiment,
- ⇒ réduction ou augmentation de l'emprise au sol de la construction ou de la surface plancher lorsqu'elle est mineure.
- changement de destination d'une partie des locaux.
- délai d'instruction : 2 mois

Tous les imprimés sont téléchargeables sur www.service-public.fr











Les travaux

TRAVAUX REALISES AU 2 ème SEMESTRE 2012

Fin de la rénovation du gymnase et réalisation d'une salle des fêtes jouxtant la salle des sports qui pourra servir de scène lors des concerts, pièces de théâtre, etc.......

La salle du gymnase est équipée pour pratiquer plusieurs sports : basket, tennis, badminton, handball. volley

Dans le local rangement, une partie sera attribuée aux associations sportives pour leur matériel, l'autre partie étant réservée pour le rangement du matériel communal : tables, chaises, parquet.....

Le montant des travaux s'élève à 3 900 000€ TTC. Des subventions à hauteur de 300 000€ sont obtenues et une partie de la TVA sera récupérée par la commune (environ 15% du montant des travaux TTC).

La salle des fêtes pourra être utilisée par les associations : gymnastique volontaire, ADAPAR (danse country), sophrologie mais aussi par les particuliers pour un mariage, un baptême, un repas familial (il suffit d'en faire la demande en mairie).







Les travaux

TRAVAUX REALISES AU 2ème SEMESTRE 2012

Salle Joseph CHATEL

La salle a été rénovée en totalité par le personnel communal : doublage des cloisons, électricité, plomberie, peinturesauf la menuiserie qui a été réalisée par l'entreprise NICOLETTI du Bochet.

Suite au projet de vente du bâtiment de l'ancienne école du Claret, le Club du jeudi sera installé dans cette salle.







Divers

Comme les années précédentes, les services techniques ont réalisé les travaux d'entretien des réseaux, des bâtiments communaux, du fauchage, du déneigement (la commune a racheté une étrave plus performante installée sur l'Unimog ce qui permet d'avoir deux engins de déneigement) et apporté de l'aide aux associations lors des festivités organisées dans la commune.

Au printemps ils ouvrent les pistes à Montdenis, Tourmentier et ramassent les ordures ménagères une fois par semaine à Montdenis.



Etat civil

ls sont nés fin 2011 et en 2012

- 01- Faustine GIRARD le 9 décembre 2011
- 02-Lucie MARTIN le 8 janvier
- 03- Arthur LEFEBVRE le 14 janvier
- 04-Louane TAILLEZ le 19 février
- 05- Laura PELLEGRINI le 11 mars
- 06-Eléa CODRON le 28 mars
- 07- Eileen CODRON le 28 mars
- 08- Mathilda PALLIER le 9 avril
- 09- Noa PELLEGRINI le 6 mai
- 10-llyes KHELAFI le 28 mai
- 11- Lisa BUTTARD le 2 juin
- 12- Dévan COLLOMBET le 18 juin
- 13-Lucia SCIDONE le 25 août
- 14- Alizée GAUTIER le 26 août
- 15- Ludwig GUYOMARD le 9 octobre
- 16- Stanislas FAVRE le 15 octobre
- 17- Cillian THOMAS le 4 novembre





12









04







15



08

Etat civil

lls se sont dits oui en 2012

le 14 février,

GUILLERME Olivier et LE RAY Muriel Simone Marie-Claude

le 26 mai,

CAPUCETTI Emile et HUMBERT Séverine (01)

26 mai,

VARESANO Jimmy et MEUNIER Cindy (02)

21 Juillet,

TAILLEZ Patrick David et FOURQUET Laura (03)





03

02

Décès et sépultures fin 2011 et 2012

29 décembre	Lucas Martine Jeanine née	5 août	Cosme Jeanne, 87 ans
	Chevessend, 58 ans	15 août	Giraud Claude, 70 ans
7 janvier	Chamberod Louis Jean, 74 ans	16 août	Mille Madeleine née Gagnière,
19 janvier	Berillon Josie Olga, 54 ans		89 ans
27 janvier	Masson Raymonde Andréa née	31 août	Miletto Alexandre, 19 ans
	Bois, 69 ans	15 septembre	Nicoloro Franco, 64 ans
16 février	Marmi Laurent, 44 ans	12 octobre	Traversaz Hélène née Sabbioni,
18 mars	Modesto Eutilia née Venturini,		86 ans
	90 ans	18 novembre	Rambaud Maryse née Féaz, 52 ans
28 mars	Raymond-Seraille Georges Louis,	12 decembre	Bochet Jeannette née Coutaz,
	68 ans		85 ans
3 avril	Bensadi Carmen née Nardi, 63 ans	14 decembre	Bois Robert André, 84 ans

Affichage sur les routes pour vos manifestations

Au regard du code de l'environnement et du code de la route relatifs à la publicité aucune affiche ou banderole publicitaire n'est tolérée sur les emprises du domaine public routier départemental, toutefois à titre dérogatoire et compte-tenu du caractère temporaire et exceptionnel de votre manifestation, vous êtes autorisé à mettre en place une signalétique hors agglomération et le long d'une route départementale sous réserve de respecter les prescriptions suivantes, à savoir :

- →la pose de 4 panneaux maximum par manifestation est autorisée ; elle devra se faire 3 semaines au plus tôt avant celle-ci,
- → les panneaux signalant votre manifestation sur

la RD sont à positionner de préférence à l'arrière des glissières de sécurité et fixés solidement,

- →ils doivent être à une distance minimum de 2,50m par rapport au bord d'enrobés en cas d'absence de glissières,
- → ils doivent être implantés à 100m minimum des intersections(les implantations dans les courbes, les carrefours et les giratoires sont interdites),
- → la dépose des panneaux doit se faire au plus tard une semaine après la manifestation.

Ces renseignements ont été communiqués par le service du TDL Maurienne







La Tirelire des Ecoles

Le carnaval 2013 aura lieu le samedi 13 avril sur le thème « l'eau » ou la « nature ». Créez votre char et venez participer au défilé à travers St Julien.

<u>Pour plus de renseignements</u> :

Mme Dominique HERMES 04 79 59 01 75 ou 06 12 85 33 50

Association ski et montagne

Après 18 années à la tête de l'Association notre président, Yvon BOIS a souhaité laisser sa place. Nous le remercions pour son dévouement et sa disponibilité tout au long de ces années.



Composition du nouveau bureau :

Président : Alain DUC

Trésorier : Jean-Claude PASQUIER

Secrétaire : Mireille PICCOZ

Membres: Yvon BOIS, Marcel BOCHET, Philippe CRETTIN,

Ski détente venez

nous rejoindre!

Maryse MILLE, Odile PIATON, Jean-Louis PICCOZ.

Bienvenue à cette nouvelle équipe qui continue d'organiser des sorties de ski familiales dans les différentes stations à des tarifs préférentiels et dans la bonne humeur.

Nous espérons de nouveaux adhérents

Date	Lieu	Heure de départ	Responsable sortie	Téléphone	
6 janvier 2013	Aussois	9 heures	BOCHET Marcel	04 79 59 62 00	
13 janvier 2013	St François/ Valmorel	9 heures	LAFUGE Mireille	04 79 59 60 73	
20 janvier 2013	Val Frejus	9 heures	PASQUIER J-Claude	04 79 59 61 48	
27 janvier 2013	Valloire/Valmeinier	9 heures	MILLE Maryse	04 79 59 68 28	
3 février 2013	Courchevel	7 heures 30	BOIS Yvon	04 79 59 66 38	
10 février 2013	St Sorlin	9 heures	PICCOZ Jean Louis	04 79 59 67 94	
17 février 2013	Valcenis/ Termignon	8 heures 30	TRIBAL Patrice	04 79 59 64 20	
24 février 2013	Les Saisies	7 heures 30	PICCOZ Mireille	04 79 59 67 94	
3 mars 2013	Val Thorens	8 heures	DUC Alain	04 79 59 68 17	
10 mars 2013	KARELLIS avec Villarfocchiardo	9 heures	BOIS Paulette	04 79 59 66 38	
17 mars 2013	La Norma	9 heures	PASQUIER Sylvette	04 79 59 61 48	
24 mars 2013	Les 7 laux	7 heures 30	CRETTIN Philippe	04 79 64 25 64	
1 avril 2013	Val Thorens	8 heures	BUTTARDJ-Louis	09 50 76 37 22	

Tarif			
Adultes	14 €		
Enfants < 16 ans	7€		
Carte d'adhésion	Familiale 18 €/ individuelle 15 €		

Renseignements Alain DUC 04 79 59 68 17 Certaines sorties pourront être inversées

Club des sports

e Club des Sports de Montricher accueille les enfants et les jeunes à partir de 6 ans pour la pratique du ski de compétition que ce soit en alpin ou en fond.

Nos trois entraîneurs Marjo, Pierre et Jean Denis assurent les entraînements de ski au cours de l'hiver mais proposent également tout au long de l'année des stages sportifs et des activités multiples afin de préparer au mieux nos jeunes adhérents pour le ski de haut niveau ainsi que

pour les métiers de la montagne. Cette année nous avons accueilli deux nouveaux en section Brevet d'Etat à Saint-Michel. Pierre POUPIN qui vient de Pylasur- Mer et Tom **DANOFFRE** qui nous vient de la région parisienne.

De nonveaux talents en Shi de Fond
Pour suivre les traces de nos champions!

Louis DESCHAMPS

IN AS 6 ANS ON PLUS?

INSCRISTONIE PRINT THE 2012 20131

Le Club des Sports

ne pourrait pas fonctionner sans tous les parents bénévoles qui sont présents lors des manifestations que nous organisons pour aider nos jeunes. Cet automne nous avons organisé le repas de la fête des vendanges de Saint-Julien-Montdenis. Le loto aura lieu le **16 Mars 2013** dans la nouvelle salle sportive et culturelle de Saint-Julien-Montdenis à partir de 20h.

Depuis maintenant 3 ans nous organisons notre Grand Prix de Printemps (le 01/04/2013) à thème : cette année le thème sera le Western. Il y aura bien entendu le traditionnel repas Diots Polente.

Cette année au mois de Septembre Mathis FAVIER (ski de fond) et Pauline MAGNIN

(ski alpin) sont entrés au collège la Vanoise de Modane.

Nous souhaitons toujours développer notre section ski de fond alors n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Nos trois athlètes Alexandre PASQUIER en ski alpin, Pierre GUEDON et Louis DESCHAMPS en ski de fond sont des exemples pour nos futurs champions. Ils nous prouvent tout au long de l'année que le sport de haut niveau est une

> motivation accessible à tous ceux qui cultivent la passion du ski, passion qui fait vivre le Club des Sports de Montricher. Alexandre s'est blessé en fin de saison au genou, il s'est fait opérer dans la foulée. Il a recommencé le ski au cours

du mois d'Octobre et il commence à retrouver de bonnes sensations. Espérons que ce soit de bonne augure pour cet hiver.

Vous pouvez consulter toute l'actualité du club sur notre site internet

www.clubdessportsleskarellis.e-monsite.com









Club des Sports
Montricher-Albanne-Les Karellis
Le Forum
73870 Les Karellis

Tel: 04/79/59/51/91 Fax: 04/79/59/50/42

Président: Laure PASQUIER pasquier.laure@gmail.com
Trésorière: Chantal PASQUIER
Secrétaire: Sylvain LECOMTE



Samedi Ski Sorties ski du samedi après-midi



omme chaque année, l'association SAM'DI SKI (Amicale Laïque) de Saint-Julien-Montdenis vous propose des sorties en ski, le samedi après-midi, sur les pistes de la station des Karellis, du 12 janvier au 30 mars 2013.

Ces sorties de ski se font dans un climat convivial, vos enfants et vous-mêmes pouvez évoluer par petits groupes, suivant votre niveau. L'encadrement des enfants est assuré par des parents bénévoles. Vous êtes les bienvenus pour renforcer les équipes ... Nous vous proposons pour l'hiver prochain :

Ski encadré pour les jeunes de 5-13 ans (notion de ski demandé), ski libre pour les adolescents de 14 ans et plus. Pour les débutants non autonomes : présence d'un adulte obligatoire.

Groupe découverte pour les adultes débutants (de 18 à 107 ans).

Cours de ski, avec un moniteur ESF, pour les enfants (1 fois par mois).

Possibilité de faire des groupes ski de fond et raquettes.



Navette autocar, pour ceux qui souhaitent profiter différemment de la station.

Prix intéressant !!! Forfait à 7 € (tarif 2011/2012). Boissons chaudes et goûter offert après le ski.

Tarifs adhésion pour les habitants de Saint-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne :

> Individuel : 15 € Famille : 25 €

L'Amicale Laïque participe également à l'animation de la commune ; quelques dates à retenir :

Passage des étoiles, flèches et chamois :

30 mars 2013, suivi d'un repas de fin de saison. Ces manifestations sont ouvertes aux anciens membres, dont la présence sera appréciée.

Chasse aux œufs: 7 avril 2013.

Randonnées pédestres à la journée : une sortie par mois, de mai à septembre 2013.

Pique-nique annuel: juin 2013.

Contact:

Jean-Marc HERMES 33, rue de la Croix Blanche – 73870 ST JULIEN-MONTDENIS

Tél.: 06 30 70 03 76 -

@: jean-marc@hermesjm.fr Jean-Marc HERMES 267 ruo de la Croix Blanche -

267 rue de la Croix Blanche -73870 ST JULIEN-MONTDENIS

Tél.: 06.30.70.03.76 - @: jean-marc@hermesjm.fr

Qon du sang

L'assemblée générale de l'association pour le don de sang bénévole a eu lieu, en présence de Marc Tournabien Maire, du docteur Marty Rieul, responsable des collectes au centre de transfusion de Chambéry, Marcel Bochet représentant le CCAS, ainsi que des présidents des amicales de Saint – Jean-de-Maurienne et Modane.

Après l'acceptation et le vote à l'unanimité du bilan moral et financier plusieurs questions ont été posées au médecin concernant l'utilisation et les besoins en sang.

Les collectes de cette année 2012 ont bien été fréquentées puisque le total des dons recueillis est de 200, nombre équivalent aux années précédentes. Neuf nouveaux donneurs se sont présentés. Ces résultats sont bons, mais bien sûr, toujours insuffisants étant donné les besoins journaliers dans les hôpitaux.

Cette réunion s'est terminée par une remise de diplômes et de médailles, suivie du pot de l'amitié.

Félicitations et merci à tous les donneurs que nous espérons de plus en plus nombreux.

Dates des collectes 2013 : 5 Mars, 18 Juin, 25 Septembre.

Toutes auront lieu le soir, de 16h00 à 19h00.

Pour 10 dons: M Didier DABURON
Pour 25 dons: M Bernard GUEDON

Mmes Christiane ARLE et Colette BUTTARD ont reçu la médaille du "Mérite du Sang" pour 27 années de bénévolat. Félicitations à toutes et à tous. A.BUTTARD



La FNATH



- → Vous êtes victime d'un accident de travail
- → Atteint d'une maladie professionnelle
- → Licencié pour inaptitude
- → Vous rencontrez des difficultés dans votre emploi actuel
- → Vous voulez savoir quels sont vos droits et vos recours

La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) vous accueille à Saint-Jean-de-Maurienne, salle Louis Armand le 2ème vendredi de chaque mois de 9h15 à 10h30

Pour tous renseignements contacter M. Raymond MAGNIN au 04 79 20 46 30 ou Marc RAVIER au 04 79 59 61 36.

Cette année, outre nos manifestations traditionnelles:

- Fête à Grenis le 29 juillet
- Journée boudin le 21 octobre

La chapelle de Grenis

qui ont connu leur succès habituel, nous avons participé à la demande de la municipalité à l'inauguration de l'espace sportif et culturel de la Croix des Têtes le 10 novembre.

Nous avons saisi l'opportunité de faire ce jour là un repas qui pouvait à la fois clôturer agréablement la soirée inaugurale et nous permettre de participer au Téléthon en faisant don de notre bénéfice à cet organisme (2100€ ont été versé).

Malgré quelques difficultés matérielles engendrées par le succès, ce fut une très belle journée. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle action en venant partager ce moment convivial !!!

ASM: 60 ans de basket!

eux grands évènements viennent ponctuer cette saison 2012-2013 pour les basketteurs Saint-Glenains. Le premier est bien entendu la mise à disposition de la toute nouvelle salle, entièrement rénovée par la municipalité. Le club tient une nouvelle fois à remercier Monsieur le Maire et tout le conseil municipal de nous offrir un tel outil de travail.

Le second évènement est le 60ème anniversaire du club : en effet, c'est en 1952 que l'Association Sportive Mauriennaise voyait le jour. Et le club va fêter comme il se doit cet anniversaire le week-end des 25 et 26 mai 2013. Il sera proposé un ensemble d'activités : des matches, des retrouvailles autour d'un repas, etc. L'ASM lance un appel à ce sujet : il nous sera impossible de nous souvenir et de retrouver tous les anciens qui ont fait partie de l'association. Nous vous demandons, si vous avez fait partie du club, ou si vous connaissez quelqu'un qui en a fait partie, de prendre contact soit avec le Président (Marcel VIARD : 04 79 59 65 52 ou 06 83 13 41 17), soit avec le secrétaire (Gaël VIARD : 04 79 64 30 77 ou 06 85 50 03 27) pour que tout le monde puisse recevoir son invitation pour participer à la fête.

Du côté des terrains, après une saison avec des effectifs réduits, tant en adultes qu'en enfants, l'ASM reprend du poil de la bête. L'école de basket a rouvert ses portes pour une trentaine d'enfants, tous les mercredis, avec de très jeunes basketteurs en herbe, né(e)s en 2009 pour les plus petits, en baby basket. Les mini-poussins (2004-2005) et les poussins (2002-2003) pourront reprendre la compétition, normalement dès le mois de janvier. Les horaires sont les suivants, les mercredis : les Baby Basket de 13h30 à 14h30, les mini-poussins de 13h30 à 15h et les poussins de 15h à 16h30 (15€ la licence).

Chez les seniors, la bonne nouvelle vient du côté de l'équipe seniors 2, qui a repris du service. Avec une équipe plutôt séduisante sur le papier, ils peuvent viser haut. De là à viser la montée au niveau supérieur ? Leur bon début de saison laisse penser que tout est possible.

Les seniors 1, avec un effectif remanié et rajeuni, doivent continuer à jouer les premiers plans dans leur championnat. La saison a débuté timidement sur le plan du jeu, mais les résultats sont quand même positifs, ce qui est de bon augure pour la suite.

Les seniors filles sont les seules à avoir le même effectif que les saisons précédentes. Un effectif pas très étoffé, certes. Mais elles peuvent aussi jouer les premiers rôles dans leur championnat si elles sont épargnées par les blessures.



Echo ardoisier



e 30 juin dernier, les musiciens de l'Echo se sont rendus à Chambéry aux Estivales du château pour s'y représenter.

Le programme musical a été très varié. L'harmonie a présenté diverses œuvres telles que l' « Ouverture de Candide » de L. BERSTEIN, « Spartacus » de Jan VAN DER ROOST, « Danzon » n°2 de A. MARQUEZ en passant par un concerto pour clarinette interprété brillamment par Aude FEAZ ainsi que « Pirates des Caraïbes ».

Cet événement a été l'occasion d'étendre un peu plus la notoriété de l'orchestre.

La rentrée musicale s'est faite avec la traditionnelle fête de Saint-Julien. L'écho a défilé au son des morceaux du carnet le samedi soir et s'est ensuite présenté le dimanche afin de jouer lors de l'apéritif offert par la municipalité.

Les musiciens ont également été sollicités pour la fête des vendanges le 7 octobre ainsi que pour la fête de Noël à Saint-Jean-de-Maurienne le dimanche 16 décembre.

Comme chaque année, le loto de l'écho ardoisier a été un grand succès, il s'est déroulé le dimanche 4 novembre. Le public a été très nombreux pour tenter de venir gagner, entre autre, un ordinateur portable, une tablette tactile, des paniers garnis, des séjours à la montagne mais surtout le voyage pour deux personnes à Marrakech.

Également, la population de Saint-Julien s'est montrée très généreuse concernant la vente des calendriers.

La traditionnelle Sainte Cécile a eu lieu le samedi 24 novembre. Les musiciens ont participé à la messe en musique. Cette année, il y avait deux médaillés : RIONDET Amandine et CHOMAZ Romain.

La remise des médailles s'est effectuée devant l'église. S'en est suivi un apéritif offert par l'association «Vie



Saine» à la mairie ainsi qu'un repas au nouveau gymnase de Saint-Julien-Montdenis.

Un des grands projets de l'Echo cette année est le concert de Noël. En effet, la venue du compositeur O. CALMEL est très attendue. O. CALMEL avait composé le morceau « Eau Vive» pour le concours national en 2010 à Bourbon-Lancy (71). Depuis, les musiciens entretiennent une relation amicale avec le compositeur et l'harmonie lui a commandé un morceau afin de présenter la société car, cette année 2012 marque son 110ème anniversaire.

Le projet est donc colossal. O. CALMEL a composé une œuvre qui s'intitule «Musiques de l'Echo» qui est un poème symphonique pour Chœur et Orchestre d'harmonie. Pour cette occasion, des Italiens choristes sont invités à venir chanter avec leurs amis français. L'œuvre se compose de deux grandes parties : « Spirales et Résonances », qui comprennent à elles deux cinq tableaux ainsi que deux lectures où la chorale intervient.

Cette œuvre retrace l'histoire de l'Écho Ardoisier ainsi que la relation entretenue avec les italiens.

Les Italiens ont travaillé de leur côté ainsi que les choristes. Une grande répétition a eu lieu le samedi ler décembre afin de rassembler tout le monde et de mettre en place la composition. Ce fût un moment de complicité particulière puisque tous les acteurs de «Musiques de l'écho» ont pu se rendre compte du travail fourni pendant des mois et ont donc apprécié cet événement.

Un repas convivial s'en est suivi, toujours dans la bonne humeur et l'amitié.

Concernant l'année 2013, deux grands projets également : la venue des italiens pour le traditionnel concert de printemps ainsi que le déplacement de l'écho en Italie pour la Sainte Cécile 2013.





Totre bibliothèque a changé de look : nouveau logo, locaux réaménagés, nouvelles expositions et animations à découvrir tout au long de l'année.

Que s'est-il passé à la bibliothèque ? Qu'allez-vous y découvrir bientôt ?

* L'été a été chaud!



Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal la bibliothèque a fermé tout le mois d'août, pour un réaménagement et une réorganisation de nos différents espaces.

Avec l'aide de 2 emplois jeunes tous les ouvrages ont été nettoyés et classés dans la nouvelle configuration, pour ceux d'entre vous qui sont venus depuis la rentrée, cette nouvelle disposition semble mieux vous convenir et pour tous ceux qui désirent la découvrir, nous vous convions à venir lors des diverses manifestations qui sont annoncées ci-dessous.

Encore un grand merci à la commune pour son aide technique et à nos 2 jeunes recrues pour leur courage lors de cet été parfois caniculaire.

🌞 Ça a bien marché !

* Premières pages

Lors de l'animation du samedi 16 Juin, nous avons accueilli l'association « l'Envolée des Signes » qui a fait découvrir aux petits et grands la lecture signée de l'album « Une Histoire d'Ours ». Les enfants étaient très attentifs et participatifs. Ce fut une matinée très conviviale. Nous remercions les parents et enfants qui sont venus nombreux



desirah/e

* Prix Rosine Perrier

Le prix Rosine Perrier a été remis, lors du salon du livre d'Hermillon, à Malika Mokeddem pour son roman « La Désirante ». Pour le prix Rosine Perrier 2013 nous aimerions mettre en place un comité de lecture .

- * Et les festivités continuent !
- * Prix alTerre ado 2012 2013

Depuis le 15 Octobre et jusqu'au 20 Mars, vous pouvez découvrir la nouvelle sélection : 6 romans destinés aux collégiens. Comme chaque année vous pouvez répondre aux énigmes sur la page Facebook. Le prix sera remis lors du forum le 13 avril 2013 à Aix les Bains.



* Exposition « Les héros de papier font leur cinéma »

Du 20 Novembre au 20 Décembre 2012, les petits de 2 à 5 ans ont pu découvrir l'exposition « les héros de papier font leur cinéma », exposition conçue et prêtée par Savoie Biblio. Les enfants de l'école maternelle ont été accueillis dans cet espace douillet, pour feuilleter ensemble les albums de leurs héros favoris.



* Journée spéciale Noël

Le mercredi 19 décembre l'équipe de la bibliothèque et quelques conteurs occasionnels, animeront une journée « esprit de Noël »

* Exposition C'était hier, l'hiver en images

Vous pourrez découvrir à la bibliothèque du 7 janvier au 4 février 2013, l'exposition « C'était hier, l'hiver en images », mise à notre disposition par Savoie biblio, composée d'ouvrages, d'images et de films retraçant

l'hiver et les sports d'hiver hier dans nos montagnes. Cette exposition sera accompagnée d'une projection de films d'époque, collectés et numérisés par la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain.

Soirée gratuite, organisée en partenariat avec Saint Julien événement, le vendredi 11 janvier 2013 à la nouvelle salle des fêtes de Saint Julien.

Réservez votre soirée



🍍 Et les projets !

Premières pages 2013

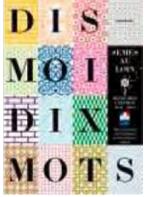
La participation à l'opération premières pages 2012, ayant eu un franc succès, nous continuons sur cette lancée pour 2013. Nous n'avons pas encore les modalités pour cette année.

* Dis-moi 10 mots

Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie, qui aura lieu du 16 au 24 mars 2013, vous pouvez venir découvrir à la bibliothèque l'opération « dis-moi dix mots ».

* Exposition Les machines loufoques

Du 10 juin au 10 juillet 2013, venez découvrir « ces machines loufoques » Quand l'imaginaire des enfants rencontre l'univers créatif des illustrateurs cela donne de drôles de mécanismes, inspirés par les machines de Munari. Des enfants ont imaginé des machines, en ont rédigé les plans, et dix illustrateurs les ont mis en images.



Infos pratiques:

Entrée libre et Gratuite Horaire d'ouverture au public :

Lundi 16h30 à 19h

Mercredi 9h30 à 11h30 - 16h30 à 18h30 Prêt: 4 livres et 3 revues - Durée: 3 semaines

Adhésion: Gratuit jusqu'à 18 ans Adulte et famille : 10€ par an

Nous vous souhaitons une bonne année 2013

Le fleurissement

Concours fleurissement 2012 Palmares départemental

Catégorie 1 les propriétés fleuries visibles de la voie publique concours montagne :

AMEVET Odile et Marc

Catégorie 9 les bâtiments publics concours plaine : La Poste













Le fleurissement

PALMARES COMMUNAL

ALA Maryvonne et Jean ALAZET Marylène et Alain **AMEVET Christiane et Daniel** ARGENTIER Anne-Marie et Michel ARLE Christiane et Jean **ARNAUD Germaine AMEVET Odile et Marc** BARD Fabienne et Noël **BEGNIS Pierre BELLET Mireille et Pierre BORJON Valérie et Eric BORJON Raymonde et Gilbert CARRAZ Catherine et Pierre CARRAZ Yvonne (potager)** CHATEL Célina **COLLOMBET Jeanne et Gilbert COLLOMBET Yves** COUTAZ Christiane et André **DALLA COSTA Danielle** DIDIER Régine et André **EMERY Jocelyne et Robert FALCOZ Maryse et Raymond** FAVIER Véronique et Guy **FOSCHIA Georgette et Walter** FORATO Joëlle et Yvan **GIRAUD** Marianne GRANGE Magalie et Cédric **HOURDE** Dominique JACQUEMMOZ Gilberte et Fernand JAUDOIN Jean-Marie et LE BIAN Pascale JOBERT Camille et Fernand **LUCAS Francisco** MARMI Raymonde et Robert PELLEGRINI Joël RAYMOND Serge et Thérèse SALVADOR Fabrice et JOBERT Marie-Josèphe TESSIER Magalie

Nous remercions toutes les personnes pour le fleurissement 2012 et qui participent à l'embellissement de notre commune .

Nous les encourageons à poursuivre pour 2013.

M Jean-François THIAFFEY



Fête des vendanges

Vin'alp et la fête des vendanges

Le dimanche 7 octobre a eu lieu la 1ère fête du retour des vendanges à Saint-Julien-Montdenis : une réussite malgré une météo exécrable ! Lors de cette journée a été inauguré le projet Vin'alp avec la plantation des 4 premiers pieds de vigne sur les terrains défrichés par les salariés de Solid'art à qui sont confiées ces tâches de défrichage et de plantation. D'ici la fin de l'année 2013, 1500 pieds devraient être plantés. Une commission a été constituée au sein de Solid'art pour réfléchir à l'aspect paysager (cheminement, installation d'œuvres d'art, coin pique-nique....) du site.





L'AFP de Saint Julien informe les propriétaires.

Depuis le précédent article de janvier 2012, le projet Vin'alp a vu sa réalisation au printemps avec le débroussaillage de la zone Au Crêt du Claret et à Babylone, où s'est tenue la fête des vendanges du 7 octobre. Ce débroussaillage a permis la redécouverte des traces du travail des anciens et la revalorisation d'un secteur envahi par la végétation. Un deuxième programme de débroussaillage, dont nous faisions état en janvier, va également être réalisé sur les secteurs du Claret et sous Serpolière, sur les deux rives du Claret. Ce projet concerne 7 hectares et l'appel d'offres lancé par la Communauté de Communes Coeur de Maurienne a permis courant novembre de désigner l'entreprise qui réalisera les travaux en 2013. Pour toute question, les propriétaires peuvent s'adresser en mairie et prendre rendez-vous avec un membre du syndicat. Chacun peut aussi faciliter la tâche de l'AFP pour la mise à jour de la liste des propriétaires : par mail : michel.buffard73@orange.fr ou sur le 06 30 37 45 16.

Une assemblée générale des propriétaires est prévue le vendredi 8 mars 2013.

Les ecoles

École élémentaire: 107 élèves en 2011, 111 élèves en 2012.

Ouverture d'une cinquième classe

La décision d'ouverture d'une cinquième classe a été accueillie avec soulagement en septembre par l'équipe enseignante, même si la bonne nouvelle a été tardive... le lendemain de la rentrée.

Les employés municipaux ont eu fort à faire pour transformer en une après-midi la bibliothèque de l'école en une salle de classe. Mais, grâce à l'anticipation et à la mobilisation de tous, c'est dans de très bonnes conditions que Mme Émilie Di-Léo, nommée sur le poste, a pu s'installer dès le lendemain. Nous tirons aussi notre chapeau à cette enseignante, domiciliée à Barberaz, qui a pris en main au pied levé les CE1-CE2 avec brio.

Cette ouverture a permis d'abaisser sensiblement les effectifs des classes dont voici la répartition : 19 CP avec Mme Reynaud, 23 CE1 avec Mme Ambrosetto, 23 CE1-CE2 avec Mme Di-Leo, 23 CE2-CM1 avec Mme Bernard et 23 CM2 avec Mme Patoux.

L'avenir de cette cinquième classe est cependant incertain car une faible diminution des effectifs est prévue en 2013.



Les écoles



Les écoles



PLAN GLISSE

Cet híver les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école de Saint-Julien-Montdenis bénéficieront d'un cycle de ski alpin dans le cadre du Plan Glisse organisé par la CCCM. Ce cycle se déroulera sur 4 journées consécutives, il sera attribué un moniteur de ski par classe, pour encadrer les débutants.



Mme Di Léo CE2/CM1

Les sorties se feront à Saint Jean d'Arves et les élèves rencontreront les élèves des autres écoles participant au plan glisse dans un challenge organisé à Saint Sorlin d'Arves en avril.

Les parents sont sollicités pour accompagner ces sorties ainsi que toutes les personnes pratiquant le ski qui pourraient se rendre disponibles. Pour tous renseignements s'adresser à Mme PATOUX à l'école primaire.

Histoire

1980 inauguration du gymnase32 ans plus tard, inauguration de l'Espace Culturel et Sportif de la Croix des Têtes



Au début des années 1970, un aménagement s'avère nécessaire pour les activités sportives à Saint-Julien-Montdenis.

Genèse de la construction

Dès l'année 1973, la commune projette de réaliser une aire de jeux scolaires derrière l'école maternelle avec une partie couverte pour l'utilisation en hiver.

En 1974, EDF lui cède un important terrain à La Ruaz. EDF s'engage à le faire niveler pour un montant de 206 602,62 F dont 30 203,62 F restent à la charge de la commune. Des parcelles de terrain non comprises dans le périmètre EDF sont achetées par la commune pour permettre ce nivellement.

En 1975, suite à la visite du directeur de la Jeunesse et des Sports, la commune transfère et transforme son projet d'aménagement d'aire de jeux en projet de plateau d'éducation physique à La Ruaz, projet qui est retenu au programme départemental pour la somme de 120 000 F sur laquelle une subvention de 44 000 F est allouée. Talus et plate-forme seront engazonnés avec la participation financière d'EDF.

Lors d'une rencontre en novembre 1975 avec les représentants de la Jeunesse et des Sports naît le projet de gymnase avec salle polyvalente et des aides sont immédiatement sollicitées pour entreprendre les travaux dès 1976. Mais cette opération n'est pas retenue au programme départemental et le financement au titre de 1976 est tout à fait aléatoire. Le conseil municipal prend connaissance de l'avant-projet dressé par l'architecte et décide de transmettre le dossier à

la Direction Départementale de l'Agriculture et aux Services de la Jeunesse et des Sports.

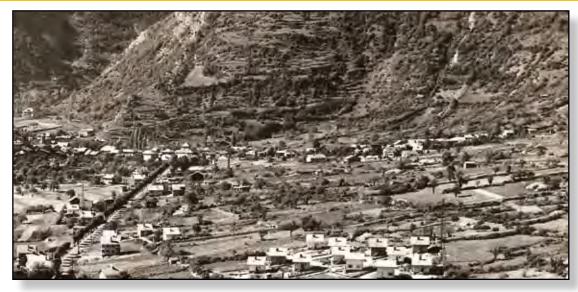
Au printemps 1977, au vu du coût de ces constructions, le conseil est d'avis de dissocier la construction de l'ensemble gymnase et salle polyvalente. Le financement du gymnase seul est susceptible d'être retenu dès 1978. Un avant-projet établi par le Groupement d'intérêt économique UDCE d'un montant de 1 579 506 F est approuvé par le conseil municipal qui demande à monsieur le préfet l'aide financière pour cette réalisation qui peut être entreprise en 1978. Les architectes, MM. Chinal et Yatropoulos, interviendront en collaboration avec le constructeur UDCE.

Lors de la séance du conseil municipal du 9 juin 1978, le maire fait part au conseil de la notification préfectorale d'attribution sur le budget de l'Etat, d'une subvention de 568 622 francs représentant 35% du projet. Le conseil décide de faire réaliser les travaux et approuve les 2 marchés correspondants. Le premier pour la construction du gymnase d'un montant de 1 579 506 F valeur mai 1977, le second pour les études d'architecture d'un montant de 43 827,45 F. Afin de financer cette opération, le conseil décide de souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations l'emprunt autorisé de 789 000 F au taux de 9,25% remboursable en 20 annuités.

Cette réalisation doit répondre aux besoins exprimés par les sociétés sportives et être ouverte à toute la population. C'est un équipement collectif qui peut être utilisé en salle des fêtes.



Histoire



Saint Julien avant l'implantation du gymnase

20 avril 1980 inauguration du gymnase

En ce dimanche d'avril, le baromètre n'est pas au beau fixe et les bourrasques font voleter des flocons qui ressemblent à de la neige. Mais comme l'a dit Jean-Pierre Cot, député de la Savoie, l'on a « chaud au cœur ». Après l'accueil des personnalités en mairie par M Sibué, maire de Saint-Julien-Montdenis, les visiteurs se rendent à l'église dont les fresques avaient été rénovées en 1979, puis s'arrêtent devant la tour octogonale, elle aussi, remise en état, en 1979 et plus loin, au nouveau parking, actuelle « place du 19 mars 1962 ». Au nouveau gymnase, la population et l'Echo Ardoisier attendent les personnalités. MM Barbier, sous-préfet et Jean-Pierre Cot, député, coupent le traditionnel ruban au son de la Marseillaise. Ensuite, à l'intérieur, M Sibué remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces équipements. Puis MM Perrier, conseiller général du canton de Saint-Jean-de-Maurienne, Cot et Barbier prennent successivement la parole. La cérémonie se termine par la remise de médailles, à Mme Assier, veuve de l'ancien maire de Saint-Julien, M Gustave Coutaz, ancien maire de Montdenis et à M Armand Jacquemmoz ancien adjoint de M Assier. La matinée se termine par un apéritif en musique servi à la population.

A 14 h 30, le gymnase sera le cadre des finales des coupes de Savoie féminines et masculines de basket. A 18h, l'Echo Ardoisier et le groupe folklorique de Montricher-Albanne terminent cette belle journée avant la remise des coupes.

En 2011, après 31 ans de bons et loyaux services, notre gymnase avait largement atteint la limite d'âge! Devenu dépassé au regard des normes actuelles de confort, mal isolé et très énergivore, pas suffisamment polyvalent pour répondre aux attentes de la

population d'aujourd'hui, il méritait une bonne cure de jouvence.

Il était temps de mettre en œuvre le projet d'extension/ réhabilitation sur lequel nous travaillions depuis l'année 2010. Après un début de travaux en juin 2011, le nouvel espace sportif et culturel de la Croix des Têtes fut remis à la disposition de ses utilisateurs en octobre

Le coût de cette nouvelle infrastructure, fonctionnelle, moderne, économe en énergie et très polyvalente s'élève à environ 3,3 millions d'euros hors taxes et notre commune a bénéficié de 330 000 euros de subvention de l'état et du conseil général de la Savoie



10 novembre 2012, inauguration de l'espace sportif etculturel de la Croix des Têtes



Ancien gymnase

archives départementales et communales, journal « La Savoie », rédigé par Bernadette BUFFAZ et Marc TOURNABIEN

Nouvelles entreprises





Heures d'ouverture :
de 6h30 à 12h30
les mardi, mercredi, jeudi, vendredi
et samedi matins
de 16h à 19h sauf le mercredi
de 6h30à 12h le dimanche matin
N° de tel pour vos réservations :
04/79/20/31/79

La boulangerie l'Alpain

M Jean-Louis FOURNIER, originaire d'Epierre, a réouvert la boulangerie de Saint-Julien-Montdenis installé rue du Bourg, depuis le 16 juin 2012.

Avec sa vendeuse Mme Blanchoz, ils vous proposent chaque jour pains variés, pâtisseries et le Dauphiné Libéré.

Depuis le 16 novembre un grand choix de produits alimentaires Casino est à votre disposition dans le magasin.



Le bon usage des conteneurs ...

Il a été constaté ces derniers temps, en différents endroits de la commune, une certaine dérive dans ce qui est déposé dans les conteneurs, mais aussi à proximité de ceux-ci. Alors pour rappel, les bacs roulants ne sont pas des mini-déchetteries!

Ils ne peuvent et ne doivent accueillir que les déchets suivants :

VERRE

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons.

Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de vitre ou miroir, de pot de fleur.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs...

Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost ! Les ordures ménagères résiduelles doivent être mises en sacs fermés puis déposées dans les bacs à couvercle sombre.

EMBALLAGES • PAPIERS

Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers, journaux, magazines...

Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.



Pour vos déchets encombrants, dangereux ou ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus (ferraille, grands cartons, encombrants, déchets verts etc.), une déchetterie est à votre disposition aux Fontagneux, ouverte 6 jours sur 7, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Un gardien vous accueillera et vous guidera pour déposer vos déchets dans les filières adéquates, permettant ainsi d'éviter de fâcheux et coûteux dépôts sauvages près de chez vous, mais permettant aussi d'envoyer les déchets dans la filière de traitement la plus économique possible!

Pour tout renseignement : SIRTOMM – Tél. : 04 79 59 92 28/Fax : 04 79 83 26 48 Courriel : contact@sirtom-maurienne.com – site : http://www.sirtom-maurienne.com

Tarifs location salles communales

	Assurance (resp CAUTION Civile)		LOCATAIRE				
Salle		CAUTION	Association St-Julien	Association exterieure	Résident St-Julien	Résident extérieur	Commercial
Salle Diamant	oui 1000	1000	gratuit	50€/jour	50€/jour	100€/jour	200€/jour
		1000		75€/WE	75€/WE	150€/WE	300€/WE
	oui 1000	1000	gratuit	200€/jour			400€/jour
Gymnase + vestiaire				300€/WE			600€/WE
				500€/ semaine			
Salle des Fêtes		oui 1000	gratuit	250€/jour	150€/jour	300€/jour	400€/jour
+ Salle Diamant	oui			350€/WE	225€/WE	450€/WE	600€/WE
Cuisine Gymnase (en plus de la loc d'une salle)			gratuit	100€/jour	100€/jour	100€/jour	100€/jour
	oui			150€/WE	150€/WE	150€/WE	150€/WE
Matériel de sonorisation			37,5€/ heure	37,5€/ heure	37,5€/ heure	37,5€/ heure	37,5€/ heure
Salle Joseph Chatel (jusqu'à 22h max)	1	500 gratuit		50€/jour	50€/jour	100€/jour	200€/jour
	oui		gratuit	75€/WE	75€/WE	150€/WE	300€/WE
Salle Croix Blanche	oui	500	gratuit	70€/jour	70€/jour	120€/jour	200€/jour
(jusqu'à 22h max)	oui	300	500 gratuit	105€/WE	105€/WE	180€/WE	300€/WE

Principes de location:

- 1- la cuisine est louée uniquement avec la location d'une des salles de l'espace sportif et culturel
- 2- les salles Joseph Chatel et Croix Blanche sont louées jusqu'à 22 heures maximum
- 3- les tarifs Week-End = Tarif jour x 1,5

Les bons plans





« Les Bons Plans »

Le dispositif « Les Bons Plans » mis en place par la communauté de communes « Coeur de Maurienne » est reconduit pour la saison 2012/2013.

Ouvert aux jeunes de 6 à 20 ans habitant sur le canton de Saint-Jean-de-Maurienne, il permet de bénéficier de :

- réductions sur les forfaits de ski dans les stations du canton
- réductions sur la location de matériel à la journée
- tarifs spécifiques sur les lignes régulières d'accès aux stations

Pour plus d'info, contacter l'espace jeunes : 04 79 59 94 95 ou www.espacejeunes-cccm.com

Repas des Aînés, dimanche 21 octobre 2012

Dimanche 21 octobre 2012 Monsieur le Maire a eu le plaisir d'accueillir les convives (+70 ans) invités aux repas offert par la commune, dans la magnifique salle des fêtes de la Croix des Têtes, pour la première fois.

Tout le monde était conquis par la qualité de l'ouvrage (bâtiment basse consommation- pompe à chaleur utilisant l'eau du canal EDF- panneaux photovoltaïques) l'esthétique et l'acoustique sont très performantes.

Le repas élaboré par la maison CARRAZ réjouissait les papilles. Danse au son de l'accordéon et chansons anciennes égayaient un après-midi trop court. Un service de car a été mis à disposition des participants et tous se disent à l'année prochaine.



Le solid'arbre

La semaine de la solidarité s'est terminée à l'école de Saint Julien Montdenis avec la plantation d'un arbre, un « ginkgo biloba », symbole de solidarité, de paix et d'amitié par les enfants de la classe de Mme Ambrosetto CE1 en présence du maire M. Tournabien, du conseil municipal, des parents d'élèves et des membres du collectif organisateur de la semaine de la solidarité et de l'association « à l'écoute de l'enfant ».

Cette plantation fait suite à une réflexion sur la solidarité au sein de l'école, au niveau local et





international, la classe de CE1 correspondant avec une classe de Tansablogo, village du Burkina Faso. Les élèves ont effectué un travail collectif au travers de dessins et de poèmes qu'ils ont présentés lors de la plantation. Il n'est jamais trop tôt pour s'ouvrir à la solidarité.



Forum des doigts agiles

e dimanche 7 octobre a eu lieu la 1ère manifestation dans notre nouvel Espace Sportif et Culturel : le forum des Doigts Agiles. Organisé par l'ACA cet évènement permet aux associations d'activités manuelles telles que la dentelle, le tricot d'art, le patchwork, la peinture sur soie, sur bois, la broderie.... d'exposer leurs œuvres. Moment très apprécié par les visiteurs qui sont quelquefois incités à aller les rejoindre.









Exposition

e samedi 24 novembre a eu lieu en mairie le vernissage de l'exposition de Mme Agnès BOCHET, artiste locale qui excelle dans la peinture, l'aquarelle, la craie, un vrai plaisir pour les yeux!

Récupération matériel informatique

Ne jetez pas vos vieux ordinateurs. Contactez l'Espace Jeune 04 79 59 94 97

Illuminations de Noël

Cette année dans un souci d'économie d'énergie, seules les entrées de Saint-Julien-Montdenis et le bourg seront illuminés. Merci de votre compréhension.

